

469. — 21 DÉCEMBRE 1888. — *Loi contenant le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1889* (1). (Monit. des 30-31 décembre 1888.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE. Le budget des non-

valeurs et des remboursements est fixé, pour l'exercice 1889, à la somme d'un million six cent cinquante-six mille cinq cents francs (fr. 1,656,500), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances.

M. A. BEERNAERT.)

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1889.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DEPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER. — NON-VALEURS.		
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncière fr.	195,000 »	654,000 .
Art. 2. — — — — — personnelle	345,000 »	
Art. 3. — — — — — sur le droit de patente	130,000 »	
Art. 4. — — — — — sur les redevances des mines.	5,000 »	
Art. 5. Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
CHAPITRE II. — REMBOURSEMENTS.		
Art. 6. <i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000 .	4,002,500 .
Art. 7. <i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	540,000 »	
Art. 8. <i>Tresorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent budget.</i> — Remboursements divers	1,000 »	
Art. 9. <i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	1,500 »	
Art. 10. <i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux	170,000 »	
Art. 11. Déficit des divers comptes de l'Etat (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
Total du budget des non-valeurs et des remboursements. . fr.		4,656,500 .

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1887-1888.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi. Séance du 24 février 1888, p. 224.

Session de 1888-1889.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 23 novembre 1888, p. 32.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 5 décembre 1888, p. 131.

SÉNAT.

Session de 1888-1889.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport, discussion et adoption. Séance du 17 décembre 1888, p. 10.